

PERFECTIONNEMENT DEPANNAGE CHAUDIERES GAZ

PROGRAMME 2025

Délai d'accès : inscription 15 jours avant
Modalités d'accès: entretien téléphonique

Objectifs

- Réaliser un diagnostic de panne sur chaudière gaz
- Réaliser la mise en service d'une chaudière gaz conformément aux documents constructeurs
- Réaliser le remplacement des pièces en autonomie

Public Visé

Toute personne désireuse de se former au dépannage des chaudières gaz.

Durée

24.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique

Parcours pédagogique

JOUR 1

- Les différents types de chaudières murales gaz.
- La production d'eau chaude, les interfaces utilisateur, les éléments d'une chaudière murale, détecteur de débit d'eau sanitaire.

JOUR 2

- Etude de documentations techniques chaudières.
- Démontage des éléments d'une chaudière gaz.
- Les points élémentaires à vérifier.
- Contrôle des sécurités sur une chaudière gaz.

JOUR 3

- Diagnostics de panne
- Remise en service d'une chaudière gaz.

Méthodes mobilisées

Vidéoprojecteur, supports de cours, documents techniques, plateau technique, matière d'oeuvre et petites outillages fournis

FORMATION PRESENTIELLE

Méthodes d'évaluation

Fiches évaluation, questionnement oral, exercices pratiques.

Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : DEPCHAUDGAZ-20250207

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **900.00 €**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 5 à 10 Personnes

CTFFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : DEPCHAUDGAZ-20250207

Intitulé Formation : DEPANNAGE PERFECTIONNEMENT CHAUDIERES GAZ
Dates : 27 AU 29 AVRIL 2026

| | | |
|-----------------------------|--|---|
| Coût de la formation | Chef d'entreprise | Salarié / Président SAS Salarié |
| 900 € | 60 € (après prise en charge FAFCEA) | 324€ (après prise en charge Constructys) |

Les demandes de prise en charge doivent être saisies sur votre Compte Constructys au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

| | | |
|---------------------|----------|--|
| Nom de l'entreprise | Effectif | |
| Siret | NAF | |
| Adresse | | |
| Téléphone | Mail | |

Cachet et signature

Adhérent CAPEB **OUI** **NON**

| | | | |
|----------------------------------|---|--|--|
| Nom-Prénom du participant | | Date de naissance | |
| Statut | <input type="checkbox"/> Artisan TNS <input type="checkbox"/> Gérant non salarié <input type="checkbox"/> Auto-entrepreneur | Documents à joindre à l'inscription | Attestation URSSAF CFP 2025 (Contribution au Fonds pour la formation Professionnelle) |
| Statut | <input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU salarié <input type="checkbox"/> Salarié | Documents à joindre à l'inscription | Copie du dernier bulletin de salaire |
| | <input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU non salarié | | Pas de prise en charge, règlement de la totalité |

Bulletin à retourner par mail à : f.mouilleron@capeb31.com

Votre inscription sera validée à réception des documents demandés et de votre règlement par chèque à l'ordre du **CTFPA** ou par virement au **CTFPA** en mentionnant **Session 260093A**

IMPORTANT

Nos formations sont assurées sous réserve d'un nombre minimum de participants. Certaines sessions peuvent donc être annulées ; vous serez avisé 7 jours avant le début de la formation.
Pour tout désistement en deçà de 5 jours ouvrés avant l'ouverture du stage, nous nous réservons le droit de conserver le reste à charge de la formation.

VOTRE CONTACT

CAPEB 31 – Francine MOUILLERON
Tel : 05.61.99.57.87
Mail : f.mouilleron@capeb31.com

